

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 173/05

MDE 31/010/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

YÉMEN

Ibrahim al Saiani (h), 14 ans

Londres, le 23 juin 2005

Amnesty International est préoccupée à l'idée qu'Ibrahim al Saiani, un garçon de quatorze ans, soit, semble-t-il, détenu au secret depuis le mois de mai et craint qu'il ne soit victime de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. D'après certaines sources, il est blessé et a besoin d'une prise en charge médicale.

Selon les informations reçues, Ibrahim al Saiani a été arrêté le 8 mai après que les forces de sécurité eurent pris d'assaut le domicile de sa famille, situé à Sanaa, la capitale du pays. Amnesty International croit savoir qu'il se trouve dans la prison des services d'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique), à Sanaa. Il est possible qu'il soit un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de son appartenance à la communauté zaïdite, dont certains membres se sont récemment affrontés avec les autorités.

Bien qu'il n'ait pas participé de manière directe à ces affrontements, Ibrahim al Saiani aurait été blessé par des éclats d'obus au cours des émeutes qui ont eu lieu à Sada, dans le nord du Yémen, et qui opposaient des membres des forces gouvernementales à des partisans de Hussain Badr al Din al Huthi, un prédicateur appartenant à la communauté zaïdite. D'après certaines informations, son bras droit a été amputé, un éclat d'obus est logé dans son crâne et sa jambe droite est également blessée. Il semble qu'il soit complètement dépendant de ses proches pour ses activités quotidiennes.

Selon certaines informations, sa famille et un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont prié le président du Yémen, Ali Abdullah Saleh, d'intervenir en sa faveur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les tensions entre le gouvernement et le prédicateur Hussain Badr al Din al Huthi, membre de la communauté zaïdite, se sont faites plus vives depuis l'intervention des forces américaines en Irak, en 2003. Des centaines de partisans de cet homme sont arrêtés chaque semaine pour avoir scandé des slogans anti-américains et anti-israéliens après la prière du vendredi. Les émeutes qui ont eu lieu récemment ont débuté lorsque le gouvernement a demandé à Hussain Badr al Din al Huthi de se livrer aux forces de sécurité, ce qu'il a refusé.

On ignore le nombre exact de personnes tuées ou arrêtées par les forces de sécurité depuis l'année dernière. Selon les informations reçues, le 3 juillet 2004, le ministre de l'Intérieur a annoncé au Parlement que 118 personnes avaient été tuées. D'autres sources indiquent que le nombre de morts, parmi lesquels des femmes et des enfants, pourrait s'élever à 500. La plupart de ces décès résulteraient de l'utilisation d'armement lourd par les forces de sécurité, notamment des hélicoptères de combat. Un de ces engins aurait visé des civils, faisant un certain nombre de victimes. Amnesty International craint que de nombreuses personnes tuées, voire la plupart d'entre elles, n'aient été victimes d'exécutions extrajudiciaires ou d'un recours excessif à la force de la part des forces de sécurité.

Selon les informations reçues, les forces de sécurité ont mené des vagues d'arrestations à Sada et dans d'autres régions du Yémen, notamment à Sanaa. Parmi les personnes visées figuraient des partisans présumés de Hussain Badr al Din al Huthi ainsi que des pratiquants ayant exprimé leur opposition aux affrontements persistants qui ont lieu à Sada. Selon les informations reçues, certaines ont été libérées après une courte période de détention, mais celles qui sont toujours privées de liberté seraient détenues au secret et risqueraient de subir des actes de torture (voir l'AU 219/04, MDE 31/002/2004, du 9 juillet 2004).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe ou dans votre propre langue) :

– exhortez les autorités yéménites à prendre les mesures nécessaires afin qu'Ibrahim al Saiani soit autorisé sans délai à recevoir des soins médicaux, à entrer en contact avec ses proches et avec un avocat, et demandez-leur de veiller à ce qu'il ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements ;

– demandez instamment sa libération immédiate et sans condition s'il est détenu uniquement pour avoir exprimé ses convictions de manière pacifique ou en raison de son appartenance à la communauté zaïdite.

APPELS À :

Président de la République du Yémen :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh
President of the Republic of Yemen
Sana'a

République du Yémen

Fax : +967 127 4147

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

Premier ministre :

`Abd al-Qader Bajamal
Prime Minister of the Republic of Yemen
Sana'a

République du Yémen

Fax : +967 1 274 662

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Rashid Muhammad al-'Alimi
Ministry of Interior
Sana'a

République du Yémen

Fax : +967 133 2511

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des droits de l'Homme :

Amat al Aem al Suswah
Ministry for Human Rights
Sana'a

République du Yémen

Fax : +967 141 9700

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Madame la Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 4 AOÛT 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*